

Agrément Technique ATG avec Certification

Opérateur d'agrément et de certification



MENUISERIE
Systèmes de fenêtres en PVC

VEKA
Profils en pvc revêtus
d'un film décoratif

Valable du 17/06/2021
au 16/06/2026



Belgian Construction Certification Association
Rue d'Arlon 53 - 1040 Bruxelles
www.bcca.be - info@bcca.be

Titulaire d'agrément

Veka AG
Dieselstrasse 8
D-48324 SENDENHORST
Tel. : +49 (0)2526 29-0
Fax : +49 (0)2526 29-3710
Web: www.veka.de
E-mail: info@veka.com

Commercialisation :

Bureau de vent BELUX
Au Long Pré 132
4053 EMBOURG
Tel. : +32 (0)43 660.166
Web: www.veka.be
E-mail: pabsil@veka.com



Agrément technique:	Certification:
✓ Profils en PVC-U résistants aux rayons UV conformément au §4.1.1 et à l'ATG H927 revêtus d'un film décoratif.	✓ Production des profils en PVC-U résistants aux rayons UV conformément au §4.1.1 et à l'ATG H927 revêtus d'un film décoratif
✓ Profils en PVC-U non-résistants aux rayons UV conformément au §4.1.1 et à l'ATG H929 revêtus d'un film décoratif.	✓ Production des profils en PVC-U non-résistants aux rayons UV conformément au §4.1.1 et à l'ATG H929 revêtus d'un film décoratif.
✓ Films appliqués sur des profils en PVC-U du système de fenêtres <ul style="list-style-type: none"> - «Veka AD 70 Softline» décrit dans l'approbation ATG 2731 ; - «Veka Softline 82 MD» décrit dans l'approbation ATG 3144. 	✓ Films appliqués sur des profils en PVC-U du système de fenêtres ou portes <ul style="list-style-type: none"> - «Veka AD 70 Softline» décrit dans l'approbation ATG 2731 ; - «Veka Softline 82 MD» décrit dans l'approbation ATG 3144.

1 Objet et portée de l'Agrément Technique

Cet Agrément Technique concerne une évaluation favorable du produit (tel que décrit ci-dessus) par un Opérateur d'Agrément indépendant désigné par l'UBAtc, BCCA, pour l'application mentionnée dans cet Agrément Technique.

L'Agrément Technique consigne les résultats de l'examen d'agrément. Cet examen se décline comme suit : identification des propriétés pertinentes du produit en fonction de l'application visée et du mode de pose ou de mise en œuvre, conception du produit et fiabilité de la production.

L'Agrément Technique présente un niveau de fiabilité élevé compte tenu de l'interprétation statistique des résultats de contrôle, du suivi périodique, de l'adaptation à la situation et à l'état de la technique et de la surveillance de la qualité par le titulaire d'agrément.

Pour que l'Agrément Technique puisse être maintenu, le titulaire d'agrément doit apporter la preuve en permanence qu'il continue à faire le nécessaire pour que l'aptitude à l'emploi du produit soit démontrée. À cet égard, le suivi de la conformité du produit à l'Agrément Technique est essentiel. Ce suivi est confié par l'UBAtc à un Opérateur de Certification indépendant, BCCA.

Le titulaire d'agrément [et le distributeur] est [sont] tenu[s] de respecter les résultats d'examen repris dans l'Agrément Technique lorsqu'ils mettent des informations à la disposition de tiers. L'UBAtc ou l'Opérateur de Certification peut prendre les initiatives qui s'imposent si le titulaire d'agrément [ou le distributeur] ne le fait pas (suffisamment) de lui-même.

L'Agrément Technique et la certification de la conformité du produit à l'Agrément Technique sont indépendants des travaux effectués individuellement. L'entrepreneur et/ou l'architecte demeurent entièrement responsables de la conformité des travaux réalisés aux dispositions du cahier des charges.

L'Agrément Technique ne traite pas, sauf dispositions reprises spécifiquement, de la sécurité sur chantier, d'aspects sanitaires et de l'utilisation durable des matières premières. Par conséquent, l'UBAtc n'est en aucun cas responsable de dégâts causés par le non-respect, dans le chef du titulaire d'agrément ou de l'entrepreneur/des entrepreneurs et/ou de l'architecte, des dispositions ayant trait à la sécurité sur chantier, aux aspects sanitaires et à l'utilisation durable des matières premières.

Remarque : dans cet Agrément Technique, on utilisera toujours le terme "entrepreneur", en référence à l'entité qui réalise les travaux. Ce terme peut également être compris au sens d'autres termes souvent utilisés, comme "exécutant", "installateur" et "applicateur".

2 Objet

Ce document complète les agréments techniques pour le système de fenêtres en PVC « Veka AD70 Softline » (ATG 2731) et le système de fenêtres en PVC « Veka Softline 82 MD » (ATG 3144) par la production des profilés non-résistant aux rayons UV et par la description du collage des profilés avec des films décoratifs.

L'agrément technique d'un système de fenêtres à profilés en PVC-U, revêtus d'un film, présente la description technique d'un système de fenêtres constituées des composants repris au § 4, conformément aux prescriptions de fabrication présentées au § 5, au mode de pose décrit au § 7 et aux mesures d'entretien et de protection reprises au § 8.

Sous réserve des conditions précitées et s'appuyant sur les résultats d'essai fournis par le titulaire d'agrément, les résultats d'essai du programme d'essai complémentaire réalisé par le titulaire d'agrément conformément aux directives de l'UBAtc et les connaissances actuelles de la technique et de sa normalisation, on peut supposer que les résultats de l'examen d'agrément repris au § 6 s'appliquent aux types de fenêtres mentionnés.

Pour d'autres composants, d'autres modes de construction, d'autres modes de pose et/ou d'autres résultats d'essai attendus, cet agrément technique ne pourra pas s'appliquer sans plus et devra faire l'objet d'un examen complémentaire.

pour les applications du système de fenêtres dont il peut être démontré effectivement que la description est totalement conforme à la classification et aux directives avancées dans l'agrément.

Les fenêtres individuelles ne peuvent pas porter la marque ATG.

3 Système

Cet agrément s'appuie sur les agréments ATG 2371 et ATG 3144 pour ce qui concerne les propriétés du système de profilé et élargit cette approbation avec des profilés non-résistant aux rayons UV; le présent agrément y ajoutant le revêtement d'un film collé.

Les profilés non-résistant aux rayons UV sont toujours parachevés au moyen d'un film coloré collé.

4 Composants

4.1 Profilés de résistance en PVC-U

4.1.1 Compound PVC-U

Les films tels que décrits ci-après peuvent être appliqués sur les profilés extrudés suivants avec les compounds suivants, et ceci en fonction des sites de production indiqués :

- Profilés résistants aux UV, extrudés conformément aux ATG 2731, et ATG 3144 et limité aux compounds stabilisés au Ca-Zn 09006, 09014, 12017, 13024, 19027 et 09210 (D-Sendenhorst) décrits à l'ATG H927.
- Profilés non résistants aux UV, extrudés dans des dimensions telles que présentées aux ATG 2731 et ATG 3144 et limité aux compounds stabilisés au Ca-Zn 10167, 10170 et 10370 (D-Sendenhorst) décrits à l'ATG H929.

4.1.2 Profilés de résistance en PVC-U

Les profilés de résistance en PVC revêtus d'un film collé présentent la classe, la géométrie, les dimensions, les moments de résistance et les poids tels que repris pour les systèmes de fenêtres « Veka AD70 Softline » (ATG 2731) et « Veka Softline 82 MD » (ATG 3144).

4.1.3 Stabilité des teintes des films

La stabilité des teintes des films est évaluée pour l'usage dans un climat modéré M pendant 5 ans, ce qui correspond à un rayonnement équivalent en total de 8,0 GJ/m² pendant au moins 4.000 heures (équivalent à la NBN EN 12608-1:2016+A1:2020 § 5.9 et annexe B). Il a été vérifié si la valeur indicative de $\Delta E^* = 3,8$ (STS 52.3) n'a pas été dépassée. À cet égard, les tableaux 7 et 8 des STS 52.32008 indiquent ceci « Les teintes qui présentent un $\Delta E^* > 3,8$ ne sont pas exclues. Cependant, il faut savoir que ces teintes s'altéreront à court ou moyen terme. Afin d'orienter le choix des teintes, un tableau est présenté en Annexe 2 » des STS 52.32008. Les films dont il apparaît que la valeur indicative de $\Delta E^* = 3,8$ est dépassée sont indiqués par un ⁽¹⁾ dans les programmes des couleurs ci-dessous.

4.1.4 Couche de surface collée avec film Renolit

4.1.4.1 Film Renolit Exofol MX- propriétés

Tableau 1 – Type de film Renolit Exofol MX

Marque	Renolit Exofol MX	Renolit Exofol MX SST
Type	film bicouche constitué d'un film de base en PVC semi-rigide pigmenté, fortement résistant à la lumière et aux intempéries, et d'une couche de surface acrylique transparente	
Texture	Surface plane ou structurée (unicolor ou structure bois)	
Fabricant	Renolit SE (Worms, Allemagne) & Renolit Cramlington Ltd (Cramlington, UK)	

Les informations suivantes ont été délivrées par RENOLIT concernant les dénominations MBAS II, EXOFOL MX et EXOFOL MX SST : MX-EXOFOL est la nouvelle dénomination de l'ancien MBAS-II. Des pigments froids sont intégrés pour certains films de couleur sombre. Ces films sont désignés par la dénomination SST (Solar Shield Technology).

Les films Renolit MBAS II, EXOFOL MX et EXOFOL MX SST proprement dits ne bénéficient pas d'un agrément technique et leur utilisation est soumise à des essais de réception. Les rapports des essais mécaniques et de durabilité sur profilés revêtus d'un film Renolit collé sont repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

Tableau 2 – Caractéristiques du film Renolit Exofol MX

Caractéristiques	Méthode	Valeurs nominales
Épaisseur complète y compris la couche de surface acrylique	DIN EN ISO 2286-3	190 à 200 µm ± 15 µm selon la structure de la surface
Épaisseur de la couche de surface acrylique	Procédure d'essai Renolit PA – QSP 10.1	≥ 50 µm ± 5µm
Résistance à la traction	NBN EN ISO 527-3	≥ 20 N/mm ²
Allongement à la rupture	NBN EN ISO 527-3	> 100 %
Retrait	DIN 53377	≤ 4 % (15 min à 100 °C)

Caractéristiques déclarées par le fabricant du film de finition.

4.1.4.2 Programme des couleurs Renolit

Tableau 3 – Programme des couleurs du film Renolit

Dénomination de la couleur	ΔE* ⁽¹⁾	Réf Veka	Référence Renolit	N° RAL approx-imatif
Film plan et lisse Exofol MX⁽²⁾				
Beton gris	0,7	1171000057	2.11.71.00 0057	Non appl.
Earl platin	1,0	1293010	9.1293.010	Non appl.
Sienna Rosso	2,1	49233	9.0049.233	Non appl.
Sienna Noce	1,3	49237	9.0049.237	Non appl.
Winchester XA	3,4	49240	9-0049.240	Non appl.
Film plan et lisse MX SST – Réducteur de chaleur⁽²⁾				
Noir brun	1,3	851805	8518-05	8022
Chêne clair	1,2	3118076	9.3118.076	Non appl.
Chêne doré	2,5	2178001	9-2178-001	Non appl.
Streepdougasie	2,8	3152009	9.3152.009	Non appl.
Chêne rustique	1,5	3156003	9.3156.003	Non appl.
Macoré ⁽¹⁾	2,0	3162002	9.3162.002	Non appl.
Chêne sombre	1,2	2052089	9.2052-089	Non appl.
Jaune de zinc	1,4	108705	1087.05	1018
Rouge rubix	1,2	300305	3003.05	3003
Vin rouge	1,4	300505	3005-05	3005
Rouge carmin	2,4	305405	3054.05	3002
Marron-rouge	1,3	308105	3081.05	3011
Monument bleu	0,8	500405	5004-05	5004
Bleu brillant	5,2 ⁽¹⁾	500705	5007-05	5007
Bleu acier	1,3	515005	5150-05	5011
Vert mousse	0,3	600505	6005-05	6005
Vert émeraude	1,8	611005	6110.05	6001
Vert sapin	1,6	612505	6125-05	6009
Gris basalte	0,7	701205	7012-05	7012
Gris ardoise	1,0	701505	7015.05	7015
Gris anthracite	0,9	701605	7016-05	7016
Gris agate	0,4	703805	7038-05	7038
Gris quartz	0,7	703905	7039-05	7039
Gris argent	1,1	715505	7155.05	7001
Gris clair	0,8	725105	7251-05	7035
Chocolat brun	1,6	887505	8875.05	Non appl.
Monument vert	0,6	992505	9925-05	Non appl.
Crown platin	0,7	1293001	3.1293.001	Non appl.
Quartz platin	0,4	1293002	3.1293.002	Non appl.
Film nervuré Exofol MX⁽²⁾				
Oregeon III	1,9	2115008	9.2115.008	Non appl.
Douglasie	0,9	3069037	9.3069.037	Non appl.
Pin de montagne	1,7	3069041	9.3068.041	Non appl.

(1) : Films avec ΔE* ≥ 3,8 – voir § 4.1.3

(2) : Dénomination telle que reprise sur les rapports d'essai délivrés.

4.1.5 Couche de surface collée avec film Hornschuch

4.1.5.1 Film Hornschuch - propriétés

Tableau 4 – Type de film Hornschuch

Marque	Hornschuch
Type	film bicouche constitué d'un film de base en PVC semi-rigide pigmenté, fortement résistant à la lumière et aux intempéries, et d'une couche de surface acrylique transparente
Texture	Surface plane ou structurée (unicolor ou structure bois)
Fabricant	Hornschuch (Weissbach, Allemagne)

Les films Hornschuch proprement dits ne bénéficient pas d'un agrément technique et leur utilisation est soumise à des essais de réception. Les rapports des essais mécaniques et de durabilité sur profilés revêtus d'un film Hornschuch collé sont repris dans le dossier interne de l'UBA_tc.

Tableau 5 – Caractéristiques du film Hornschuch F456

Caractéristiques	Méthode	Valeurs nominales
Épaisseur complète y compris la couche de surface acrylique	NBN EN ISO 2286-3	210 à 200 µm ± 10 % en fonction de la structure de surface
Épaisseur de la couche de surface acrylique		≥ 60 µm
Résistance à la traction	NBN EN ISO 527-3	> 20 MPa
Allongement à la rupture	NBN EN ISO 527-3	> 80 %
Retrait	DIN 53377	≤ ± 2,5 % (10 min. à 60 °C)

Caractéristiques déclarées par le fabricant du film de finition.

Tableau 6 – Caractéristiques du film Hornschuch F446

Caractéristiques	Méthode	Valeurs nominales
Épaisseur complète y compris la couche de surface acrylique	NBN EN ISO 2286-3	215 à 265 µm ± 10 % en fonction de la structure de surface
Épaisseur de la couche de surface acrylique	NBN EN ISO 2286-3	≥ 60 µm
Résistance à la traction	NBN EN ISO 527-3	> 20 MPa
Allongement à la rupture	NBN EN ISO 527-3	> 60 %
Retrait	DIN 53377	≤ ± 2,5 % (10 min. à 80 °C)

Caractéristiques déclarées par le fabricant du film de finition.

Tableau 7 – Caractéristiques du film Hornschuch F436

Caractéristiques	Méthode	Valeurs nominales
Épaisseur complète y compris la couche de surface acrylique	NBN EN ISO 2286-3	175 à 205 µm en fonction de la structure de surface
Épaisseur de la couche de surface acrylique		≥ 50 µm
Résistance à la traction	NBN EN ISO 527-3	> 20 MPa
Allongement à la rupture	NBN EN ISO 527-3	> 80 %
Retrait	DIN 53377	≤ ± 2,5 % (10 min. à 60 °C)

Caractéristiques déclarées par le fabricant du film de finition.

4.1.5.2 Programme des couleurs Hornschuch

Tableau 8 – Programme des couleurs du film Hornschuch

Dénomination de la couleur	ΔE* ⁽¹⁾	Réf VEKA	Référence Hornschuch	N° RAL approximatif
Film plan et lisse METALLIC⁽²⁾				
Metbrush aluminium	2,3	4361001	F436-1001	non appl.
ALUX DB 703	0,4	4361014	F436-1014A	non appl.
Film plan et lisse LIFE LIKE⁽²⁾				
Mahagoni	6,1 ⁽¹⁾	2065021	F436-2001	non appl.
Noyer	1,0	2178007	F436-2075	non appl.
Film plan et lisse UNI⁽²⁾				
Jet black	0,1	4467062	F446-7062	9005
Blanc pur	1,1	915205	F456-5053	9010
Blanc crémeux	0,8	137905	F456-5054	9001
Ivoire	1,3	101505	F456-5056	1015
Papyrus blanc	0,6	901805	F456-5058	9018

(1) : Films avec ΔE* ≥ 3,8 – voir § 4.1.3

(2) : Colle

4.1.5.3 Colle

Deux procédés de collage peuvent être appliqués sur des profilés faisant l'objet de l'agrément technique ATG et fabriqués avec les compounds, comme décrit plus haut.

Le collage du film sur le profilé est réalisé au moyen d'une colle hotmelt conformément au tableau ci-après. Afin de garantir un collage parfait, les surfaces de profilés à coller feront l'objet d'un traitement préalable au moyen d'un primer. Toutes les phases de production ont été fixées conformément à une procédure interne de surveillance de la qualité.

Tableau 9 – Collage du film

Primer	A base de produits à faible teneur en COV (composés organiques volatiles).
Colle hotmelt	Colle thermofusible à base de polyuréthane

Les types et les identifications des colles et des primers ont été repris dans le dossier interne de l'UBA_tc.

4.2 Autres composants

Les systèmes de fenêtres en PVC revêtues d'un film collé sont toujours renforcés. Ils comportent un renfort, une quincaillerie, des joints, peuvent être équipés d'un assemblage en T mécanique, de vitrage, de mastics, de colle, et disposent d'autres accessoires tels que repris dans les agréments des systèmes de fenêtres en PVC « Veka AD 70 Softline » (ATG 2731) et « Softline 82 MD » (ATG 3144).

5 Prescriptions de fabrication

5.1 Fabrication

5.1.1 Fabrication des profilés

L'extrusion des profilés et la réalisation du collage sont effectuées par Veka AG dans son unité de production à Sendenhorst (Germany) et suivent la fabrication telle que décrite pour les systèmes de fenêtres « Veka AD 70 Softline » (conformément à l'ATG 2731) et « Veka Softline 82 MD » (conformément à l'ATG 3144).

Les profilés non résistant aux rayons UV dans la masse sont toujours filmés.

L'autocontrôle industriel de la fabrication comprend notamment la tenue d'un registre de contrôle et l'exécution d'essais en laboratoire sur des éprouvettes prélevées dans la production.

5.1.2 Revêtement des profilés au moyen d'un film collé

Les phases principales d'application du film sont :

- préparation de la précolle (primer) et de la colle principale
- réglage de la machine
 - codage
 - film de protection
 - pose et réglage des rouleaux de compression
- démarrage
- chauffe (évaporation des solvants du primer)
- application de la colle
- découpe et application du film
- application du film de protection
- contrôle propre en cours de processus et contrôle final
- nettoyage du réservoir de colle
- emballage des profilés et rangement des profilés dans le container.

5.1.3 Fabrication des fenêtres

La fabrication des fenêtres collées conformément au présent agrément technique répondent aux exigences telles que reprises aux ATG 2731 et ATG 3144.

Les systèmes de fenêtres en PVC revêtues d'un film collé sont toujours renforcés.

5.2 Commercialisation

La commercialisation pour la Belgique est assurée par Veka Belux (Embourg).

6 Performances du système sous agrément

6.1 Préalable

Pour la stabilité, les propriétés thermiques, les performances relatives à l'air, au vent et à l'eau, l'abus d'utilisation, l'effort de manœuvre, les performances acoustiques et la résistance au choc, il convient de s'en référer respectivement aux ATG 2731 pour les profilés « Veka AD 70 Softline » et ATG 3144 pour les profilés « Veka Softline 82 MD ».

6.2 Performances spécifiques du système de fenêtres revêtues d'un film collé

6.2.1 Durabilité du film

Un essai de vieillissement artificiel a été présenté pour tous les films déclarés, conformément à l'ISO 7724-3. Les profilés dont la stabilité de teinte excède la valeur indicative de ΔE^* de 3,8 (vieillessement naturel et artificiel conformément aux STS 52.3) sont désignés dans les tableaux 3 et 8. Les rapports d'essai sont repris dans le dossier UBAtc.

6.2.2 Durabilité du collage

La durabilité du collage a été soumise à un essai de pelage sur profilés vieillis artificiellement conformément aux STS 52.3:2008, § 4.3.3.3, faisant référence au tableau 9 et à l'annexe 3.

En cas de profilés neufs, la force de pelage est supérieure à 2,5 N/mm tandis qu'en cas de profilés vieillis, cette valeur dépasse 2,0 N/mm, l'adhérence satisfaisant dès lors aux exigences des STS 52.3. Les rapports d'essai sont repris dans le dossier UBAtc.

6.2.3 Aptitude à l'emploi du film

Le film déclaré a résisté aux essais suivants, repris dans les STS 52.3, tableau 6 à -10 °C, 20 °C et 50 °C pour les couleurs claires ou à 70 °C pour les autres couleurs :

- Résistance à l'usure conformément à l'NBN EN ISO 7784-2 : pas de dénudation du matériau de base du film.
- Résistance aux rayures conformément à la NBN EN ISO 1522, absence de rupture dans le film et pas de dénudation du matériau de base du film.

Le film satisfait aux exigences des STS 52.3 en termes d'aptitude à l'emploi. Ces rapports d'essai ont été repris dans le dossier de l'UBAtc.

6.2.4 Aptitude à l'emploi du profilé revêtu du film

Le film déclaré a résisté aux essais repris dans les STS 52.3:2008, tableau 6, notamment pour l'essai de quadrillage (NBN EN ISO 2409 - classe 0, à -10 °C, 20 °C et 50 °C pour les couleurs claires ou 70 °C pour les autres couleurs. Aucun des petits éléments du quadrillage ne s'est détaché du support.

Le profilé revêtu du film collé satisfait aux exigences des STS 52.3 en termes d'aptitude à l'emploi. Ces rapports d'essai ont été repris dans le dossier de l'UBAtc.

6.2.5 Durabilité de la fenêtre revêtu du film collé

La durabilité de la fenêtre revêtu du film collé a été examinée sur la base du comportement entre différents climats, conformément aux exigences du § 5.2.2.12 de la NBN B25 002-1:2016, configuration d'essai conformément à la NBN EN 1121 et réalisation de l'essai conformément à la NBN ENV 13420, Méthode 3. Les tableaux suivants reprennent les résultats de ce programme d'essais.

6.2.5.1 Fenêtre revêtue d'un film collé – type VEKA AD 70 Soffline.

Tableau 10 – Comportement entre différents climats

Fenêtres composées et doubles ouvrant à la française / oscillo-battantes avec mauclair	
Fenêtre composée	Soffline AD 70
	DODK 1608x2502
Profilé dormant (renfort)	101.214 (113.271)
Traverse (renfort)	/
Dim. max. ouvrant largeur x hauteur (mm)	750 x 2400
Profilé d'ouvrant (renfort)	103.232 (113.294)
Masse de l'ouvrant	48 kg
Mauclair (renfort)	102.236 (113.013.3)
Parclose	107.214
Couleur à l'extérieur	PVC-U revêtue d'un film Renolit "gris anthraciel"
Couleur à l'intérieur	PVC-U non revêtue d'un film
Quincaillerie OB	Maco Multi Trend
Fenêtre à l'état initial	
Perméabilité à l'air conformément NBN EN 12207	4
Résistance aux effets du vent conformément NBN EN 12210	C2/B3
Effort de manœuvre Classification conformément NBN EN 13115	Classe 1
Effort de manœuvre Application conformément à la NBN B25-002-1 tableau 7	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.
Essai au froid Climat A (24 h, intérieur : 23 °C/50 % HR, extérieur : -10 °C)	
Perméabilité à l'air conformément NBN EN 12207	
Résistance aux effets du vent conformément NBN EN 12210	
Effort de manœuvre Classification conformément NBN EN 13115	Classe 2
Effort de manœuvre Application conformément NBN B25-002-1 tableau 7	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.
Essai à la chaleur Climat D (24 h, intérieur : 23 °C/50 % HR, extérieur : 75 °C)	
Perméabilité à l'air conformément NBN EN 12207	4
Résistance aux effets du vent conformément NBN EN 12210	C3
Effort de manœuvre Classification conformément NBN EN 13115	Classe 2
Effort de manœuvre Application conformément NBN B25-002-1 tableau 7	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.

Aucun dommage ni déformations résiduelles n'ont été constatés après l'essai. La durabilité de la fenêtre revêtue d'un film collé, examinée sur la base du comportement entre airs ambiants différents, satisfait aux exigences du § 5.2.2.12 de la NBN B25 002-1:2016. Les rapports d'essai sont repris dans le dossier de l'UBAtc.

6.2.5.2 Fenêtre coulissante revêtue d'un film collé – type Veka Soffline 82 MD

Tableau 11 – Comportement entre différents climats

Fenêtre coulissante	
Fenêtre coulissante	Soffline 82
	DODK 1508*2500
Profilé dormant (renfort)	101.291 (113.001)
Traverse (renfort)	/
Dim. max. ouvrant largeur x hauteur (mm)	700 x 2400
Profilé d'ouvrant (renfort)	103.341 (113.294.2)
Masse de l'ouvrant	49,3 kg
Mauclair (renfort)	102.316 (113.001.3)
Parclose	107.271
Couleur à l'extérieur	PVC-U revêtue d'un film Renolit "gris anthraciel"
Couleur à l'intérieur	PVC-U revêtue d'un film Renolit "gris anthraciel"
Quincaillerie	Maco Multi Trend
Fenêtre à l'état initial	
Perméabilité à l'air Conformément à la NBN EN 12207	3
Résistance aux effets du vent conformément à la NBN EN 12210	C3/B3
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1
Effort de manœuvre Application conf. à la NBN B25-002-1 tableau 7	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.
Essai au froid Climat A (24 h, intérieur : 23 °C/50 % HR, extérieur : -10 °C)	
Perméabilité à l'air conformément à la NBN EN 12207	
Résistance aux effets du vent conformément à la NBN EN 12210	
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1
Effort de manœuvre Application conf. à la NBN B25-002-1 tableau 7	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.
Essai à la chaleur Climat D (24 h, intérieur : 23 °C/50 % HR, extérieur : 75 °C)	
Perméabilité à l'air conformément à la NBN EN 12207	
Résistance aux effets du vent conformément à la NBN EN 12210	
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1
Effort de manœuvre Application conf. à la NBN B25-002-1 tableau 7	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.

Aucun dommage ni déformations résiduelles n'ont été constatés après l'essai. La durabilité de la fenêtre revêtue d'un film collé, examinée sur la base du comportement entre airs ambiants différents, satisfait aux exigences du § 5.2.2.12 de la NBN B25 002-1:2016. Les rapports d'essai sont repris dans le dossier de l'UBAtc.

6.2.5.3 Comportement entre différents climats – évaluation

Pour les fenêtres vitrées transparentes, on admet qu'elles sont aptes à être exposées à un rayonnement solaire intense et à de fortes différences de température. Cette observation ne s'applique pas aux fenêtres comportant un panneau de remplissage non transparent.

6.3 Substances réglementées

La firme VEKA AG déclare être en conformité avec le règlement européen 1907/2006/CE concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Pour toute information, consultez le lien suivant :

<http://economie.fgov.be/fr/>.

7 Pose

Telle que décrite dans les ATG 2731 en ATG 3144.

8 Directives d'emploi

Telle que décrite dans les ATG 2731 en ATG 3144..

9 Conditions

- A. Le présent Agrément Technique se rapporte exclusivement au produit mentionné dans la page de garde de cet Agrément Technique.
- B. Seuls le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur, peuvent revendiquer les droits inhérents à l'Agrément Technique.
- C. Le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur ne peuvent faire aucun usage du nom de l'UBA_{tc}, de son logo, de la marque ATG, de l'Agrément Technique ou du numéro d'agrément pour revendiquer des évaluations de produit non conformes à l'Agrément Technique ni pour un produit, kit ou système ainsi que ses propriétés ou caractéristiques ne faisant pas l'objet de l'Agrément Technique.
- D. Les informations qui sont mises à disposition, de quelque manière que ce soit, par le titulaire d'agrément, le distributeur ou un entrepreneur agréé ou par leurs représentants, des utilisateurs (potentiels) du produit, traité dans l'Agrément Technique (par ex. des maîtres d'ouvrage, entrepreneurs, architectes, prescripteurs, concepteurs, etc.) ne peuvent pas être incomplètes ou en contradiction avec le contenu de l'Agrément Technique ni avec les informations auxquelles il est fait référence dans l'Agrément Technique.
- E. Le titulaire d'agrément est toujours tenu de notifier à temps et préalablement à l'UBA_{tc}, à l'Opérateur d'Agrément et à l'Opérateur de Certification toutes éventuelles adaptations des matières premières et produits, des directives de mise en œuvre et/ou du processus de production et de mise en œuvre et/ou de l'équipement. En fonction des informations communiquées, l'UBA_{tc}, l'Opérateur d'Agrément et l'Opérateur de Certification évalueront la nécessité d'adapter ou non l'Agrément Technique.
- F. L'Agrément Technique a été élaboré sur base des connaissances et informations techniques et scientifiques disponibles, assorties des informations mises à disposition par le demandeur et complétées par un examen d'agrément prenant en compte le caractère spécifique du produit. Néanmoins, les utilisateurs demeurent responsables de la sélection du produit, tel que décrit dans l'Agrément Technique, pour l'application spécifique visée par l'utilisateur.
- G. Les droits de propriété intellectuelle concernant l'Agrément Technique, parmi lesquels les droits d'auteur, appartiennent exclusivement à l'UBA_{tc}.
- H. Les références à l'Agrément Technique devront être assorties de l'indice ATG (ATG 3071) et du délai de validité.
- I. L'UBA_{tc}, l'Opérateur d'Agrément et l'Opérateur de Certification ne peuvent pas être tenus responsables d'un(e) quelconque dommage ou conséquence défavorable causés à des tiers (e.a. à l'utilisateur) résultant du non-respect, dans le chef du titulaire d'agrément ou du distributeur, des dispositions de l'article 9.

Cet Agrément Technique a été publié par l'UBAtc, sous la responsabilité de l'Opérateur d'Agrément, BCCA, et sur base de l'avis favorable du Groupe Spécialisé "FACADES", accordé le 14 octobre 2016.

Par ailleurs, l'Opérateur de Certification, BCCA, a confirmé que la production satisfait aux conditions de certification et qu'une convention de certification a été conclue avec le titulaire d'agrément.

Date de publication : 17 juin 2021.

Cet ATG remplace l'ATG 3071, valable 27 février 2017 au 26 février 2022. Les modifications par rapport aux versions précédentes sont reprises ci-après :

Modifications par rapport à la version précédente

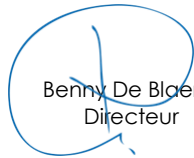
Addition Renolit foil Béton gris et Hornschuch foil Jet Black & Alux DB 703,
changement de nom Dekor,
Adaptions éditoriales au nouveau gabarit

Pour l'UBAtc, garant de la validité du processus d'agrément

Pour l'Opérateur d'Agrément et de certification



Eric Winnepeninckx,
Secrétaire général



Benny De Blaere,
Directeur



Olivier Delbrouck,
Directeur général

L'Agrément Technique reste valable, à condition que le système, sa fabrication et tous les processus pertinents à cet égard :

- soient maintenus, de sorte à atteindre au minimum les résultats d'examen tels que définis dans cet Agrément Technique ;
- soient soumis au contrôle continu de l'Opérateur de Certification et que celui-ci confirme que la certification reste valable.

Si ces conditions ne sont plus respectées, l'Agrément Technique sera suspendu ou retiré et le texte d'agrément supprimé du site Internet de l'UBAtc. Les agréments techniques sont actualisés régulièrement. Il est recommandé de toujours utiliser la version publiée sur le site Internet de l'UBAtc (www.butgb-ubadc.be).

La version la plus récente de l'Agrément Technique peut être consultée grâce au code QR repris ci-contre.



l'UBAtc asbl est notifié par le SPF Économie dans le cadre du Règlement (UE) n°305/2011.

Les opérateurs de certification désignés par l'UBAtc asbl fonctionnent conformément à un système susceptible d'être accrédité par BELAC (www.belac.be).

L'UBAtc asbl est un organisme d'agrément membre de :



European Organisation for Technical Assessment

www.eota.eu



Union européenne pour l'Agrément Technique
dans la construction

www.ueatc.eu



World Federation of Technical Assessment
Organisations

www.wftao.com

